



FORMATION ENVIRONNEMENT

Impact carbone et plasturgie automobile, de l'évaluation à la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de ces émissions.



MERCREDI 15 & JEUDI 16 MARS 2023

De 9h00 à 17h30

GPA Services – 92300 Levallois-Perret

125 rue Aristide Briand 92300 LEVALLOIS-PERRET / Tél : +33 (0)1 44 01 16 38
E-mail : gpaservices@autoplasticgate.com / www.autoplasticgate.com
Siret : 437 727 274 00023 – APE 8299Z – N° TVA intra-communautaire : FR05437727274

Numéro d'enregistrement de GPA Services en tant qu'organisme de formation : 11922029692.

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- décrire la notion d'impact carbone,
- formuler les besoins et attentes des parties intéressées en matière d'impact carbone,
- différencier l'approche carbone site et produit,
- estimer les enjeux de la décarbonation dans la définition d'une stratégie de réduction de ces émissions

Contenu pédagogique :

Module 1 : Jeudi 1^{er} décembre 2022

L'impact carbone et la plasturgie automobile

Décrire l'évaluation de l'impact carbone et examiner la mise en œuvre d'une stratégie de réduction des émissions.

- 9h00 Séquence 1 : Les enjeux Energie/Climat.
Contexte plasturgie automobile
- 10h00 Les enjeux Energie climat
- Le contexte énergétique
 - Le contexte climatique
- 11h00 Séquence 2 : Les GES (Gaz à Effet de Serre) Qu'ézako ?
- Définition du principe l'effet de serre
 - Corrélation entre émissions de GES et changements climatiques
 - Comment évaluer ces émissions de GES.
- 11h30
- Agir sur ces émissions de GES / Pressions et motivations pour les entreprises et les citoyens
- 12h30 pause déjeuner.
- 14h00 Séquence 3 : Contexte réglementaire et son Incidence sur la stratégie des entreprises de l'automobile.
- 16h00 Séquence 4 : Emissions de CO2 du transport et le contexte automobile.
- 17h00 Séquence 5 : Les attentes clients de la société et les attentes de la société civile. Parties intéressées.
- 17h30 Fin journée 1.

Moyen(s) pédagogique(s) :

Echanges
Questionnements sur les pratiques
Cas de figures
Support numérique
Projection support de formation en salle

Modalité(s) de suivi et dispositif(s) d'appréciation des résultats :

Questions écrites (QCM...)
Fiche de présence.

Public visé / prérequis :

Représentant de la direction, des projets et de la RSE. Toute personne souhaitant devenir acteur de la stratégie de décarbonation de son organisation.
Disposer des données énergétiques de l'entreprise
Aucun prérequis

Durée :

2 jours de formation collective soit 14 heures.

Lieu :

GPA Services – 125 rue Aristide Briand – 92300 Levallois-Perret

Module 2 : Vendredi 2 décembre 2022

Les impacts carbone et les stratégies de réduction des émissions.

Estimer les impacts carbone d'une entreprise et les traduire en stratégies de réduction des émissions

- 9h00 Séquence 1 : Les principes des bases de l'impact carbone
Principes fondamentaux de l'impact carbone
- 9h15 Normes, référentiels et textes de référence
- 9h30 Le PRG (Potentiel de Réchauffement Global) et
Le FE (Facteur d'Emission)
- 10h00 L'empreinte carbone d'une organisation ou d'un produit
- 10h30 Séquence 2 : Principe de l'approche carbone d'une organisation
Définition du champ de l'étude
La collecte et le traitement des données. ...
L'Exploitation des résultats. ...
Etablissement du plan d'actions. ...
Lancement du plan d'actions.
- 12h00 Séquence 3 : La quantification des émissions de GES des organisations (normes, méthodes et référentiels)
- 12h15 Pause déjeuner.
- 13h45 Séquence 4 : La quantification des émissions de GES des produits (normes, méthodes, outils et référentiels)
Principe de L'approche carbone d'un produit fondée sur l'ACV (Analyse du Cycle de Vie)
Définition des objectifs et du champ de l'étude
Inventaire de données
Évaluation de l'empreinte carbone
Interprétation et exploitation des résultats
- 16h00 Séquence 5 : Les bases de la construction de votre stratégie carbone
Impacts carbone et définition de sa stratégie carbone
Évaluation des émissions de GES liées à votre activité :
Développement d'une stratégie bas carbone
Mise en œuvre d'un plan d'action à l'échelle de l'organisation
Suivi et évaluation de la stratégie bas carbone
- 17h30 Fin de la formation

Dates :

Mercredi 15 & jeudi 16 Mars 2023 de 9h00 à 17h30

Tarif formation inter-entreprises :

Adhérent GPA : 1.000€ HT/pers

Non adhérent : 1.300€ HT/pers

Possibilité d'intervention intra-entreprise :

Nous consulter



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION COLLECTIVE

Impact carbone et plasturgie auto, de l'évaluation à la mise en œuvre de d'une stratégie de réduction de ces émissions

MERCREDI 15 & JEUDI 16 MARS 2023 (de 9H00 à 17H00)

GPA Services – 92300 Levallois-Perret

Conditions de participation

Frais d'inscription par participant :

☐ Adhérent GPA 1.000 € HT ☐ Non adhérent 1.300 € HT

ENTREPRISE :

ADRESSE :

.....

N° SIRET..... Code NAF EFFECTIF :

Stagiaire :

Nom : Prénom :

Fonction :

EMAIL : TEL :

Données de facturation :

☐ A votre société

☐ A votre organisme collecteur :

Nom :

Adresse :

.....

Téléphone : Personne à contacter :

A nous retourner par mail à gpaservices@autoplasticgate.com

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

125 rue Aristide Briand 92300 LEVALLOIS-PERRET / Tél : +33 (0)1 44 01 16 38

E-mail : gpaservices@autoplasticgate.com / www.autoplasticgate.com

Siret : 437 727 274 00023 – APE 8299Z – N° TVA intra-communautaire : FR05437727274

Numéro d'enregistrement de GPA Services en tant qu'organisme de formation : 11922029692.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 : Dispositions Générales

GPA Services est un organisme de formation proposant des prestations et formations inter et intra-entreprise, en présentiel et à distance.

Ces prestations et formations sont soumises aux termes et conditions présentés dans ce document « Conditions générales de vente » (ci-après les CGV).

Ces CGV s'appliquent à toutes les offres de GPA Services. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

Toute clause contraire formulée par le Client ne peut prévaloir sur ces CGV.

Article 2 : Conditions financières

2.1 Modalités d'inscription

L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par GPA Services d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité par le Client.

La signature du bon de commande ou l'accord sur le devis (comportant le cachet de l'entreprise) implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions.

2.2 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes.

Ils sont majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

Les tarifs comprennent la formation et les supports remis aux stagiaires.

En cas de formation en intra-entreprise, les frais de déplacement et d'hébergement du formateur feront l'objet d'une facturation supplémentaire.

GPA Services se réserve le droit de modifier son prix à tout moment mais les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

2.3 Paiement

La facture est adressée à l'entreprise ou à l'OPCO qui gère les fonds de formation.

Elle doit être réglée à réception de facture.

Le règlement peut être effectué par virement ou chèque bancaire à l'ordre de GPA Services.

2.4 Règlement par un OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCO avant le début de la formation.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à GPA Services. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par GPA Services au Client.

Si l'accord de prise en charge ne parvient pas à GPA Services au premier jour de la formation, GPA Services se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

L'OPCO ne payant qu'au prorata temporis des journées de présence, le coût correspondant aux journées éventuelles d'absence sera facturé au Client.

Article 3 : Conditions d'annulation

Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait jugé insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, GPA Services se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnité.

GPA Services offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

Pour toute annulation communiquée au moins 30 jours ouvrés avant la session, aucune indemnité ne sera due.

Pour toute annulation communiquée moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session, 30% du coût de la formation sera facturé au Client.

Pour toute annulation communiquée moins de 15 jours ouvrés avant la session, 70% du coût de la formation sera facturé au Client.

Article 4 : Documents contractuels

Pour chaque action de formation, une convention établie selon l'article L6353-1 du Code du Travail est adressée en deux exemplaires, dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise.

L'attestation de participation est adressée après la formation.

Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

125 rue Aristide Briand 92300 LEVALLOIS-PERRET / Tél : +33 (0)1 44 01 16 38

E-mail : gpaservices@autoplasticgate.com / www.autoplasticgate.com

Siret : 437 727 274 00023 – APE 8299Z – N° TVA intra-communautaire : FR05437727274

Numéro d'enregistrement de GPA Services en tant qu'organisme de formation : 11922029692.